

Jean-Charles Falardeau (1914-1989)

Sociologue, Faculté des sciences sociales
Université Laval

(1962)

“Les recherches religieuses au Canada français.”

Un document produit en version numérique par Diane Brunet, bénévole,
Diane Brunet, bénévole, guide, Musée de La Pulperie, Chicoutimi
Courriel: Brunet_diane@hotmail.com
[Page web](#) dans Les Classiques des sciences sociales

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"
Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par [Diane Brunet](#), bénévole, guide, Musée de La Pulperie, Chicoutimi à partir du livre de :
à partir de l'ouvrage:

Jean-Charles Falardeau

“Les recherches religieuses au Canada français.”

Un texte publié dans l'ouvrage sous la direction de Fernand Dumont et Yves Martin, **Situation de la recherche sur le Canada français**, pp. 209-228. Premier colloque de la revue RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES du département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Laval. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1962, 296 pp.

[Autorisation formelle confirmée le 6 février 2006 au téléphone par M. Yves Martin et confirmée par écrit le 7 février 2006 de diffuser la totalité de ses œuvres: articles et livres]



Courriel : yves_martin@sympatico.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

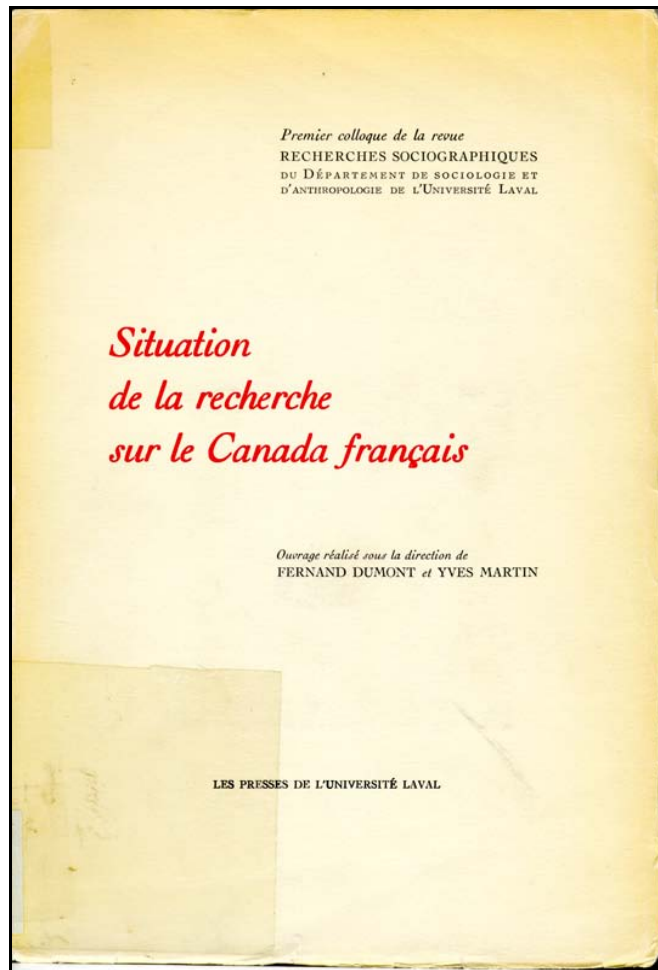
Édition numérique réalisée le 5 avril 2013 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Jean-Charles Falardeau (1914-1989)

Sociologue, Faculté des sciences sociales
Université Laval

"Les recherches religieuses au Canada français."



Un texte publié dans l'ouvrage sous la direction de Fernand Dumont et Yves Martin, **Situation de la recherche sur le Canada français**, pp. 209-228. Premier colloque de la revue RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES du département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Laval. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1962, 296 pp.

[209]

Situation de la recherche sur le Canada français

III. Perspectives sur l'étude de la structure sociale

Jean-Charles Falardeau

*Département de sociologie et d'anthropologie,
Université Laval*

“Les recherches religieuses au Canada français.”

[pp. 209-228.]

[Retour à la table des matières](#)

Seuls ceux qui sont peu sociologues s'étonneront du fait que le Canada français, si solidement encadré par des structures ecclésiastiques et si impérieusement influencé par des contrôles religieux, possède une littérature scientifique encore si hésitante sur ces questions. Peut-être ceci est-il causé par cela ?... Nous reviendrons sur cette interrogation. Établissons auparavant le bilan des études religieuses de caractère scientifique ou d'intérêt durable sur notre milieu. Est-il besoin de préciser que nous n'inclurons, dans cet inventaire, que les études empiriques ? Seront donc écartés de notre champ de vision les mandements officiels de la hiérarchie, les travaux doctrinaux et apologétiques, les exposés pastoraux, les innombrables écrits d'intention morale et moralisante ayant eu comme objectif de redresser des torts. Si nous parlons surtout du présent, c'est que notre passé scientifique date au plus d'avant-hier.

I. INVENTAIRE

Essais

Une abondante proportion des écrits sur les problèmes religieux se rangent sous la rubrique que, faute d'un terme plus précis, j'appellerai les « essais ». Nous groupons dans cette catégorie des études aussi diverses que les communications présentées annuellement aux *Semaines sociales du Canada*, des brochures de l'Institut social populaire, des articles publiés dans les revues *Culture*, *Relations*, *Cité Libre* ou *Ad Usum Sacerdotum* (devenue, depuis 1960, *Perspectives sociales*), des réflexions d'observateurs étrangers, des propos de réformateurs et des témoignages autobiographiques. Cette littérature se situe entre l'histoire, la théologie, l'éthique, l'apologétique et une sociologie impressionniste.

Rappelons en tout premier lieu que toutes les études d'ensemble sur le Canada français ont, en général, une importante incidence religieuse.

[210]

C'est le cas des fameuses et déjà anciennes monographies de Bracq [1], * de Vattier [2] et, plus près de nous, d'André Siegfried [3], dont les vigoureux chapitres comparant les institutions et les attitudes religieuses des Canadiens anglophones et francophones n'ont malheureusement servi d'inspiration à aucun chercheur subséquent.

Des essais par C.-J. Eustace [4] et le P. Irénée Beaubien, s.j. [5] ont cependant esquissé des traits des comportements catholiques et protestants et le pluralisme religieux de notre société. Le R. P. Gérard Hébert, s.j., a attentivement observé les Témoins de Jéhovah [6] et diverses sectes évangéliques et pentecôtistes [7]. Dans des chapitres du récent volume d'essais sur *La dualité canadienne*, Watson Kirckconnell [8] et le R.P. L.-M. Régis, o.p. [9], ont exposé comment protestants et catholiques canadiens définissent doctrinalement et idéologi-

* Voir la bibliographie à la fin de ce travail.

quement leur religion respective et se perçoivent les uns les autres. *Cité Libre* a consacré un numéro spécial aux protestants canadiens [10].

Il est superflu de rappeler l'importance qu'a eue la paroisse comme structure sociale dans le Canada français rural du XIX^e siècle [11]. La copieuse littérature dont elle a été l'objet s'étage à trois paliers. Au niveau dont nous traitons, notons des essais de caractère lyrique, apologetique ou purement descriptif comme ceux de M^{gr} Landrieux [12] ou du R.P. M.-A. Lamarche, o.p. [13], et plusieurs des communications présentées en 1953 à la XXX^e session des Semaines sociales du Canada [14].

La psychologie religieuse des Canadiens français a sollicité la curiosité d'un nombre croissant d'essayistes, de chrétiens engagés, tout autant que de prêtres préoccupés de pastorale et de renouveau évangélique. Les propos sur ce thème se sont multipliés dans les revues locales et dans des numéros spéciaux consacrés au Canada français par des revues françaises. Notons les brèves analyses de Jacques Perrault [15], du R.P. Adélarde Dugré, s.j. [16], du R.P. Richard Ares, s.j. [17], et le grave document publié par le T.R.P. P.-M. Gaudrault, o.p., au moment de la retentissante polémique entre Jésuites et Dominicains sur la non-confessionnalité des coopératives [18]. Dans *Cité Libre*, Jean Lemoyne a brossé un impitoyable tableau de « L'atmosphère religieuse au Canada français » [19]. Gérard Pelletier, dans *Esprit*, a décrit les composantes historiques des crises religieuses contemporaines de la conscience canadienne-française, « conscience adolescente et conscience prolétarienne » [20]. Claude Ryan, dans la *Chronique sociale de France*, a analysé le caractère « abstrait et spéculatif » du catholicisme canadien et son universalisation récente « par en haut et par en bas » [21]. Louis O'Neill, dans *Recherches et débats*, a repris pour son compte un inventaire des caractéristiques de la religion des Canadiens français [22]. Ces essais sont l'expression d'une conscience de plus en plus vive des conditions [211] de plus en plus troublantes de la vie religieuse au Canada français. Plusieurs sont sociologiques d'intention ou de perspective. Quelquefois sujets à caution, tout au moins à vérification, ils constituent un nécessaire réservoir de la recherche systématique qui peut y puiser une riche documentation, de précieuses hypothèses ou d'irremplaçables intuitions.

Études historiques

De toutes les sciences de l'homme, l'histoire est celle que les chercheurs canadiens-français ont cultivée la première, — longtemps d'ailleurs avant qu'il ne fut question des sciences de l'homme. Les bibliographies de l'historiographie canadienne sont bien connues et faciles à repérer. Tous les travaux d'histoire générale du Canada français, depuis Garneau et Parkman, traitent inévitablement de l'Église catholique et de ses relations avec le pouvoir séculier des diverses époques. Ainsi en est-il des récentes synthèses historiques de Gustave Lanctot [23], de l'abbé Groulx [24], de Guy Frégault [25], de Jean Bruchési [26], de A.R.M. Lower [27], de Mason Wade [28], de plusieurs volumes de Robert Rumilly.

À un second plan, nous retiendrons les travaux portant sur l'histoire ecclésiastique proprement dite. Celle-ci a été vivement stimulée par la fondation, en 1933, de la Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique. Les *Rapports* de ses congrès annuels [29], comme aussi la *Revue d'Histoire d'Amérique française* et les *Cahiers des Dix* [30], témoignent du zèle croissant des historiens professionnels ou épisodiques en ce domaine. Les sources documentaires de notre histoire religieuse sont systématiquement inventoriées et divulguées [31]. Aux ouvrages déjà anciens de M^{gr} Gosselin [32], de Rochemonteix [33], de W.A. Riddell [34] et de L.-O. David [35], se sont ajoutées les monographies de Marcel Trudel sur *L'Église canadienne sous le régime militaire* [36] et de Arthur Legge sur l'Église anglicane de Trois-Rivières [37]. On a écrit l'histoire de congrégations et d'ordres religieux, tels les Oblats [38], les Sœurs de l'Assomption [39], et Marius Barbeau a réveillé de l'oubli la *Confrérie de Sainte-Anne* des anciens maîtres-charpentiers québécois [40]. Des biographes et des hagiographes ont évoqué des personnages prestigieux ou illustres du passé ancien ou récent : M^{gr} de Laval [41], Marie de l'Incarnation [42], Monseigneur Bourget [43], Chiniquy [44], auxquels il faut ajouter le monumental Papineau, en préparation, de Fernand Ouellet [45].

Groupons dans une troisième catégorie hétérogène des études sur divers sujets particuliers d'histoire religieuse [46]. En tout premier lieu, sur la paroisse. M. Antoine Roy dressait, en 1936-38, l'inventaire

de plusieurs centaines de monographies de paroisses locales [47]. Le nombre de celles-ci n'a cessé d'augmenter, quelquefois aussi leur qualité, telles une histoire de Saint-Viateur d'Outremont du P. Hector Tessier [48] et une chronique de la [212] paroisse Notre-Dame des Sept-Allégresses de Trois-Rivières du R.P. Gonzalve Poulin, o.f.m. [49]. Marcel Trudel a publié un guide méthodique proposant « comment écrire l'histoire d'une paroisse » [50] et l'étude du R. P. Gonzalve Poulin, o.f.m., sur « l'évolution historico-juridique de l'institution paroissiale », en 1936, a ouvert la voie à des études contemporaines plus proprement sociologiques [51]. La Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique a consacré un de ses congrès annuels (1939-40) aux *Problèmes religieux dans le Canada au lendemain de la conquête* [52] ; un autre (1947-48) à la paroisse [53] ; un troisième (1949-50), à *l'Histoire du diocèse de Joliette* [54]. M. Gustave Lanctot a décrit « La situation politique de l'Église canadienne sous le régime français » [55] et l'abbé Groulx « La situation religieuse au Canada français vers 1840 » [56]. Le P. Conrad Morin, o.f.m. [57], et M. Olivier Maurault, p.s.s. [58], ont évoqué la naissance de l'Église canadienne et les épisodes de son histoire ; l'abbé Albert Tessier s'est intéressé à la Compagnie du Saint-Sacrement [59] et le P. Léon Pouliot, s.j., à l'Institut Canadien [60]. Mentionnons enfin le tableau panoramique des mouvements sociaux catholiques contemporains que Gérard Lemieux a présenté dans la *Chronique sociale de France* [61] et une récente synthèse, par Laurier LaPierre, des relations entre l'Église et l'État au Canada français [62].

Études juridiques

Il y a lieu de se demander pourquoi les juristes canadiens se sont si peu orientés vers la recherche. Il y a d'ailleurs lieu de se demander d'abord pourquoi, au Canada français où il y a eu tant d'avocats, il y a eu si peu de juristes... La bibliographie contemporaine des travaux sur la structure juridique de l'Église et de ses institutions diffère relativement peu de celle d'il y a vingt ou trente ans. Les œuvres maîtresses demeurent les grands travaux de M^{gr} L.-A. Paquet sur *Le droit public de l'Église* [63], les traités de droit paroissial de Mignault [64] et de J.-F. Pouliot [65], et des études aussi complètement oubliées qu'elles

avaient marqué une génération, telle l'étude du juge Pagnuelo sur la liberté religieuse au Canada [66]. La paroisse a continué d'être l'objet d'essais qui tiennent à la fois du droit et de l'histoire, de la part de l'abbé Roméo Lemelin [67], de l'abbé Honorius Provost [68] et de M^e Louis-Philippe Pigeon [69]. Un moment, on a espéré que les monographies présentées à la Faculté de droit canonique qui a existé à l'Université Laval de 1939 jusque vers 1948, donneraient naissance à des travaux originaux sur les modalités canadiennes du droit canon. L'influence de l'école de pensée juridique qui a commencé à se révéler à cette époque est cependant visible dans les études de M^e Georges-Michel Giroux. Celui-ci a minutieusement redéfini le statut légal des fabriques et des corporations épiscopales [70]. Il a tenté de déduire toutes les conséquences [213] juridiques découlant du fait qu'à la conquête anglaise l'Église catholique au Canada est passée du statut d'Église d'État à celui d'association volontaire, — postulat qui était déjà implicite dans l'œuvre de Pagnuelo [71]. Le droit public du vainqueur introduit en notre pays par la conquête a éliminé les privilèges antérieurs de l'Église et a radicalement transformé la nature des relations de celle-ci avec les pouvoirs civils. C'est dans une perspective analogue que se situent une analyse de « La liberté des cultes au Canada », par M^e Jean-François Pouliot [72], ainsi que la ré-évaluation récente, par M^e Marc Lalonde, des « Relations juridiques Église-État au Québec » [73]. M^e Lalonde analyse les corollaires du régime de séparation de l'Église et de l'État qui prévaut officiellement au Canada et souligne un certain nombre d'exceptions que la pratique a fait subir à ces principes. « Il est permis de se demander, conclut-il, si, au Québec, ces principes ne comportent pas tellement d'exceptions que c'est leur faire trop d'honneur que de leur attribuer la désignation de « principe fondamental de notre politique civile » que la législature de 1852 leur accordait » [74].

Études sociographiques (Ethnographie, Géographie, Écologie, Démographie)

Les progrès de l'étude objective des phénomènes religieux ont suivi le rythme de l'évolution de l'enseignement supérieur et des recherches institutionnelles dans les sciences de l'homme. La plupart des

travaux sont encore de caractère descriptif et analytique. Très peu s'élèvent au niveau de préoccupations théoriques. Dans une large mesure, leur degré de qualité scientifique dépend du degré d'ancienneté et d'expérience des centres, des instituts ou des départements universitaires qui en ont déterminé l'élaboration et dont aucun ne date de beaucoup plus de vingt ans : Départements de sociologie de Laval et de Montréal ; Instituts de folklore et de géographie de Laval ; Centre de recherches en Relations humaines de Montréal ; Institut d'études amérindiennes d'Ottawa ; Centre de recherches en sociologie religieuse de Laval ; etc.

Les recherches folkloriques, ethnographiques ou anthropologiques n'ont, en général, traité des phénomènes religieux que d'une façon indirecte ou implicite. Néanmoins, Horace Miner à Saint-Denis de Kamouraska [75] et Sœur Marie-Ursule, à Sainte-Brigitte-de-Laval [76], ont observé l'importance des fêtes et des cérémonies religieuses, les étapes de la vie de l'individu, le parallélisme entre le calendrier liturgique et le calendrier social. Madeleine Doyon a décrit les « rites de la mort » dans la Beauce [77], Marcel Rioux, la « noce » à Sainte-Brigitte-de-Laval [78] et Luc Lacourcière le « syndic des âmes » à l'Île-aux-Coudres [78). Les répertoires de proverbes et de dictons, de chansons et de plaintes, de contes, de légendes et de superstitions, foisonnent de mythes, de symboles, de thèmes ou de pratiques à contenu religieux. Nous devons attendre des analyses plus poussées qui, [214] scrutant ces mythes, ces symboles et ces thèmes, en dégageront la signification profonde et les relieront à d'autres traits des mentalités collectives dans notre société traditionnelle.

Comme l'a rappelé Louis-Edmond Hamelin [79], le premier type d'investigation dont les membres du clergé se soient eux-mêmes préoccupés a été de caractère démographique, soit : le problème du recrutement sacerdotal. Faisant écho à de plus anciens travaux de l'abbé Noiseux [80], de M^{gr} Cyprien Tanguay [81] et du chanoine J.-B. Allaire [82], l'abbé Camille Poisson a remis à jour, en 1948, un opuscule qu'il avait publié en 1919 sur *Les vocations sacerdotales au Canada français* [83], auquel a fait suite une étude analogue, par un auteur anonyme, sur le diocèse de Québec, en 1949 [84]. Le P. Aurélien Giguère a inventorié l'évolution des effectifs chez les Oblats de 1927 à 1955 [85] et Hamelin lui-même a entrepris la première étude méthodique de l'évolution démographique séculaire du clergé québécois

[86]. Hamelin est aussi le premier qui ait analysé le délai entre la naissance et le moment du baptême dans une paroisse de Rouyn [87].

Jusqu'à ces dernières années, les recherches d'intention sociologique exécutées sur le terrain avaient limité leur unité territoriale d'observation à la paroisse. C'est le cas de plusieurs thèses préparées à l'Université Laval [88]. Le champ d'enquête s'est maintenant élargi aux frontières du diocèse ou de la totalité d'une zone urbaine. Notons, à titre d'exemples, une monographie de Hamelin sur le diocèse de Trois-Rivières [89] ; les premières enquêtes du Centre de recherches en sociologie religieuse de Laval dans les diocèses de Québec et de Sainte-Anne de la Pocatière et dans la région d'Alma [90] et une enquête menée par le Centre de recherches socio-religieuses du diocèse de Saint-Jean. Ces enquêtes sont de caractère démographique et écologique. Elles ambitionnent principalement d'analyser la structure de la population et des occupations, les institutions de la vie économique, les éléments d'organisation sociale. Elles sont consciemment et délibérément pré-sociologiques. À ces vastes investigations diocésaines se rattachent deux enquêtes, l'une sur la mentalité chrétienne, dirigée par l'abbé Lambert Bovy, avant la « grande mission » dans l'archidiocèse de Montréal durant le Carême de 1960, l'autre sur la pratique religieuse, dirigée par l'abbé Norbert Lacoste, en novembre 1961, comme aussi le sondage sur la pratique dans une paroisse urbaine rapporté par Fernand Dumont et Gérald Fortin [91].

Pour compléter cet inventaire de la littérature sociographique, signalons la brève description qu'a donnée le R. P. Gilles Bélanger, o.p., de l'Église dans ses rapports avec les organismes socio-économiques [92] ; les thèses de trois étudiants montréalais sur des groupements particuliers : l'Action catholique dans le diocèse de Saint-Hyacinthe [93], la Centrale diocésaine de Joliette [94], et la J.O.C. dans la ville de Jacques-Cartier [95] ; enfin, deux thèses d'étudiants en psychologie, l'une sur la formation apostolique [215] de l'adolescent au niveau secondaire [96], l'autre sur la contribution de l'orienteur professionnel au recrutement sacerdotal [97].

Études psychologiques, sociologiques

La sociologie religieuse est à peine établie dans notre milieu [98]. Elle date d'à peine dix ans. C'est imperceptiblement que l'on est passé des travaux sociographiques à la réflexion sociologique. Prenons-en, à titre d'exemples, les rares études sur les groupes non catholiques, telles la monographie du R. P. Gérard Hébert, s.j., sur les Témoins de Jéhovah [99], et deux thèses d'étudiants montréalais : une analyse de la conversion basée sur une enquête auprès des convertis du *Forum catholique (Catholic Inquiry Forum)* [100] et une étude de la secte de « Frères chrétiens » de Francoville près de Trois-Rivières [101]. Des très nombreux travaux du Centre de recherches en Relations humaines de Montréal sur la dynamique des groupes, très peu portent sur les comportements religieux. De ceux-ci, un seul, en définitive, a traité notre milieu : une enquête du R. P. Mailhiot, o.p., sur la perception que se font de Dieu des enfants d'âge pré-scolaire [102]. Une thèse de Robert Sévigny, à l'Institut de psychologie de Montréal, a aussi traité de la perception des problèmes religieux chez de jeunes professionnels par suite de leurs contacts avec le clergé [103]. Marcel Rioux, dans deux de ses enquêtes ethnologiques, s'est arrêté à l'étude des attitudes religieuses. À l'Île Verte, cherchant à cerner la « personnalité de base » de la collectivité locale, il a noté un décalage entre le petit nombre de comportements religieux directement observables et les manifestations profondes de la religion dans la structure de la mentalité [104]. À Saint-Vallier, utilisant des « autobiographies d'avenir » rédigées par des adolescents, il a observé chez ceux-ci l'importance des thèmes de la vieillesse et de la religion ainsi que le haut degré de verbalisation des modèles culturels associés à l'enseignement et à la langue écrite [105, 106].

Au Département de sociologie de l'Université Laval, on s'est préoccupé d'observer les traits de la paroisse rurale canadienne de jadis et les avatars contemporains des paroisses en milieux urbains, et on a tenté d'accéder à une sociologie générale de l'institution paroissiale en tant que micro-structure de l'Église catholique. Cette préoccupation a été aiguillonnée à la fois par l'exemple de Léon Gérin, par les exhortations plus directes de Everett C. Hughes dans son *Programme de re-*

cherches sociales pour le Québec [107], et par la constatation de l'importance centrale de la paroisse comme cadre local d'intégration sociale dans le Canada français traditionnel.

Léon Gérin, dans ses monographies sur quelques types de familles rurales et de communautés villageoises, avait souligné le caractère paroissial des comportements collectifs des ruraux canadiens-français. Il avait aussi exigé un recours à l'histoire pour expliquer l'ambivalence « profane-religieux » dans la vie villageoise [108]. Une brève monographie sur [216] *Les paroisses de France et de Nouvelle-France au XVII^e siècle* a tenté de décrire le prototype de la paroisse canadienne hérité de France et graduellement transposé dans la campagne canadienne [109]. La quasi-totalité des innombrables monographies soi-disant paroissiales qui ont épuisé ce que Louvigny de Montigny appelait notre « martyrologe géographique » sont, à la vérité, des monographies de « villages ». Si, historiquement, la paroisse a résorbé le village canadien-français ou s'y est même substituée, ces deux réalités doivent être distinguées comme appartenant à deux ordres institutionnels spécifiquement différents. Il n'est pas de l'essence de la paroisse catholique de s'alourdir d'une caisse populaire, d'une patinoire publique ou d'une coopérative. Elle est un microcosme de l'Église universelle et, à ce titre, elle doit être considérée, comme l'Église dans sa totalité, à la fois en tant que communauté de fidèles et en tant que système de relations sociales axé sur l'administration et l'usage des instruments de salut [110].

À l'Université Laval aussi, une thèse de M. Yvan Labelle, p.m.é., a analysé la structure de l'institut religieux auquel il appartient, la Société des Missions Étrangères, son évolution, les définitions successives de son idéologie, ses champs d'action et la typologie sociale et psychologique de ses membres. Plus récemment, une équipe dirigée par Fernand Dumont a exécuté, durant les années 1956-57, dans le diocèse de Saint-Jérôme, une double enquête qui, tant par son souci de méthode que par l'ampleur de l'information recueillie, se recommandera d'elle-même longtemps comme modèle [112]. Cette étude en deux étapes a d'abord analysé l'ensemble de la société locale que constitue un diocèse, abordant les phénomènes religieux comme une variable de la structure sociale ; une seconde étape, centrée sur les phénomènes religieux, a analysé l'Église diocésaine en tant qu'aménagement de la structure sociale. Cette étude s'est, en outre, préoccupée des élites re-

ligieuses dont elle a cherché à connaître les mécanismes de sélection. Utilisant des observations de cette enquête, Fernand Dumont a publié, depuis, deux pénétrantes études : l'une sur l'idéologie de la L.O.C., qu'il interprète « comme une tentative d'équilibre temporaire entre les thèmes culturels hérités et des problèmes nouveaux » [113] ; l'autre, sur les mouvements religieux en général [114]. C'est à Dumont aussi que nous devons les premiers essais sociologiques sur la fonction du prédicateur et sur la pastorale des ensembles dans nos milieux « dés-homogénéisés » [115].

Il était inévitable qu'à la suite des historiens et des juristes, les sociologues méditent à leur tour, pour l'explicitier et l'expliquer davantage, devant le phénomène dominant de la société canadienne-française : les relations entre notre société comme structure globale et l'Église catholique. Une des études du numéro spécial de la revue *Esprit* esquissait « le rôle et l'importance de l'Église au Canada français » [116]. Guy Rocher, dans sa thèse de doctorat encore inédite, réinterprète les deux premières phases des relations entre l'Église et le pouvoir temporel en Nouvelle-France : relations [217] de coopération durant l'époque « dévote » du « comptoir » ; relations de conflit durant l'époque « gallicane » de la « colonie » [117]. Marcel Rioux, reconsidérant l'évolution socio-culturelle du Canada français, estime que 1763 a marqué le début d'un nouveau Moyen Age. Une nation canadienne n'a pu se créer à partir de ce moment que par un retour vers la « folk-société » : ce fut, durant le XIX^e siècle, la fonction de l'Église de théocratiser, de sacraliser ce type de culture canadienne-française [118]. Rocher et Dumont, de leur côté, récapitulant notre récent passage d'une conscience unitaire à la reconnaissance de la pluralité, ont analysé le conflit « religieux-profane » comme l'un de nos trois désarrois idéologiques caractéristiques [119]. Certains des chapitres du volume consacré à *La grève de l'amiante* ont tenté d'établir le rôle exact de l'Église au cours de cette grève fameuse et d'évaluer jusqu'à quel point celle-ci a déterminé une re-structuration des relations entre quatre institutions détentrices de pouvoir : l'Église, l'État, l'entreprise industrielle, le syndicalisme [120]. De même, la Conférence de l'automne 1961 de l'Institut canadien des Affaires publiques a donné lieu à d'originales dissertations sur les rapports de notre société et de l'Église dans le domaine de l'éducation, sur la « façon dont doivent évoluer les rapports de l'Église et de l'État dans le Québec », et, de la part de Fer-

nand Dumont, à une vigoureuse réflexion sur les facteurs qui ont déterminé, à la fin du XIX^e siècle, la consolidation des liens entre nos croyances religieuses collectives et une structure particulière de la société canadienne-française [121].

II. COMMENTAIRES

Ce tableau laisse l'impression d'une grande hétérogénéité dans les types de préoccupations qui ont motivé les travaux sur les problèmes religieux de notre milieu, d'une grande discontinuité dans les entreprises de recherche, d'une grande variété dans les perspectives et les méthodes utilisées. J'ai délibérément laissé à cette rétrospective son caractère strictement documentaire, en y insérant le minimum de commentaires critiques. Procéder autrement eût été, me semble-t-il, injuste pour les chercheurs des époques antérieures à qui il serait pédant de reprocher de n'avoir pas connu des disciplines intellectuelles autres que celles de leur temps, et injuste pour les observateurs contemporains non sociologues que l'on ne pourrait, non plus, sans impertinence, blâmer de n'avoir pas été élèves des Facultés de sciences sociales de Laval ou de Montréal. Aux uns et aux autres, il faut laisser le mérite de leur initiative, de leur audace, tout au moins de leur bonne volonté.

Nous venons d'identifier aussi fidèlement que possible quels matériaux documentaires la littérature existante met à la disposition des sociologues contemporains ; nous savons quels sont ceux qui manquent et que nous [218] avons à colliger par notre propre industrie ou avec la collaboration de nos collègues historiens, juristes, démographes, géographes et psychologues. Il nous reste à établir comment procéder, c'est-à-dire, à quelles conditions nous pourrions introduire, dans nos recherches sur les problèmes religieux, un ordre qui en assurera à la fois la validité et la continuité.

Les curiosités et les labours des chercheurs actuels reflètent l'effort d'une société qui, sous le choc des perturbations industrielles et urbaines qu'elle a fini par ressentir massivement, commence à se voir et à se penser d'une façon nouvelle. « La situation présente de notre société, ont écrit Dumont et Rocher, est marquée par nos difficultés à nous

ré-inventer un visage collectif » [122]. Notre société s'interroge sur sa nouvelle identité et, dans la perspective de cette inquiète conscience d'elle-même, elle pose aussi à son passé des interrogations inédites. La sociologie, au Canada français, naît au moment où la société canadienne-française prend conscience d'elle-même et parce que notre société prend conscience d'elle-même. La sociologie, est-il besoin de le rappeler, avant d'être connaissance de la société est conscience de la société. Aussi bien, la sociologie religieuse naît ici au moment où notre société commence à ne plus prendre son catholicisme traditionnel comme un fait qui va de soi, au moment où la religion devient un problème sur lequel on s'interroge et que l'on éprouve le besoin d'étudier.

Jusqu'à une époque toute récente, les observateurs étrangers ou indigènes du Canada français ont envisagé le catholicisme de notre société comme un phénomène « naturel ». Les études les plus révélatrices à ce sujet, après celles des historiens, sont celles des folkloristes et des ethnographes. Aucune monographie ethnographique, nous l'avons noté, ne dissocie les phénomènes religieux de l'ensemble des coutumes, des traditions ou des pratiques de la civilisation traditionnelle, pour en faire un objet spécifique d'investigation. Une telle attitude était plus que légitime. Elle correspondait fidèlement à la réalité canadienne-française, c'est-à-dire à un milieu humain où ont été inextricablement mêlées, depuis ses débuts, structures politiques et structures ecclésiastiques, idéologies temporelles et idéologies spirituelles, attitudes électorales et attitudes religieuses.

Or, c'est à partir de ce phénomène culturel global que doivent se formuler encore maintenant et pour un long temps à venir les hypothèses des recherches psychologiques, anthropologiques et sociologiques qui ambitionneront d'étudier les composantes religieuses de la société canadienne-française. Ces recherches, en particulier celles de la psychologie sociale, ne déboucheront sur les conditionnements profonds des mentalités et des conduites religieuses que si elles s'intéressent d'abord et principalement aux phénomènes sociaux globaux. Il y a une indissolubilité historique de la culture canadienne française et de la religion catholique. S'il est vrai, comme le rappelle Fernand Dumont, que « l'unanimité religieuse de notre peuple est assez récente » [123], elle est néanmoins survenue comme résultat [219] de facteurs depuis longtemps à l'œuvre et dont les effets persistent indéfiniment, nonobstant la diversification accentuée de notre caractère national.

D'après Marcel Rioux, c'est dès après la conquête que cette homogénéisation de la culture canadienne-française a commencé à se produire, sous l'action de l'Église. « La religion, écrit-il, sera (après 1763), le lien qui unira cette société et qui servira de dénominateur commun à toutes (ces) petites sociétés rurales qui formeront la plus grande partie du peuple canadien-français » [124]. La religion catholique détermine les traits dominants de la mentalité canadienne-française. C'est par l'Église catholique que le Canadien français a été principalement socialisé. C'est de l'Église qu'il a reçu sa vision du monde, sa perception de lui-même et d'autrui. Jusqu'à ces derniers temps, c'est par rapport à une appartenance religieuse qu'il était entraîné à définir « les siens » et qu'il traçait la frontière qui le séparait des « autres ». Le « nous » canadien-français est un « nous » catholique dont le rayon détermine l'envergure du réseau des relations sociales. Ce sont des normes et des principes religieux qui, dans l'enseignement implicite et explicite de la famille et de l'école, ont raison de valeurs suprêmes. La psychologie du Canadien français est, sous plus d'un rapport, théologique — et j'ai déjà ajouté que c'est une psychologie de confessionnal.

À la différence de plusieurs sociétés occidentales contemporaines où l'Église catholique et ses institutions sont *dans* la société et non *de* la société et où la pratique de la religion constitue pour les individus un secteur dissocié des autres types de comportements sociaux, au Canada français, les attitudes et les conduites religieuses imbibent en quelque sorte l'ensemble de l'existence. Il n'y a pas, d'une part, les valeurs et les attitudes religieuses et, d'autre part, les valeurs et les attitudes temporelles. Il y a une existence globale de l'individu qui est formé et informé par les valeurs et par les normes religieuses. Même si, comme l'a observé Rioux chez les jeunes de Saint-Vallier, les comportements religieux directement observables sont peu nombreux, c'est à un niveau plus profond, dans la structure de la mentalité même, que se manifeste la religion.

Si ces postulats sont justes, on ne pourra donc, dans notre milieu, dissocier les études « religieuses » des études sur la culture, sur l'ensemble de la société, ou sur quelque mouvement particulier que ce soit. Ce ne sont pas des sondages ou des enquêtes sur la pratique religieuse comme on en poursuit en France, par exemple, qui nous engageront bien avant dans la connaissance des attitudes religieuses. Si l'on veut cerner celles-ci, ce ne pourra être qu'à partir d'études sur les

attitudes globales. En définitive, toute recherche sérieuse de psychologie ou de sociologie conduira d'elle-même à des phénomènes religieux. Peu importe que nous étiquetions nos recherches de « religieuses ». Elles le seront malgré nous si elles sont convenablement entreprises et exécutées. Pour tout dire, nous aurons une psychologie et une sociologie religieuses à condition de ne pas en faire...

[220]

Cet apparent paradoxe ne doit pas nous faire oublier que les recherches à venir vaudront ce que vaudront notre perspective historique et notre information du passé. Or, nous connaissons encore assez mal celui-ci, particulièrement notre XIX^e siècle. Nous attendons des monographies qui nous renseigneraient davantage sur la mentalité et les idéologies de nos classes sociales aux époques marquantes de ce XIX^e siècle, particulièrement durant la période se terminant vers 1840, laquelle semble bien avoir été, plus encore peut-être que 1763, décisive pour notre destin. Il reste à déterminer avec précision les concours de circonstances qui ont rendu possible et durable, durant la seconde moitié du XIX^e siècle, la coagulation d'un caractère national canadien-français à dominante religieuse. Il y aurait aussi à déterminer, au plan juridique et politique, le jeu et le contre-jeu de forces qui ont entraîné le décalage décrit par Marc Lalonde entre le régime officiel de séparation théorique de l'Église et l'État et les exceptions déformantes à ce régime dans les relations concrètes. Il y aurait probablement (et je livre cette réflexion, de nouveau, aux historiens) à ré-écrire l'histoire de notre Église au XIX^e siècle, ou plus exactement de nos Églises, entendant par là les idéologies diverses qui, à l'intérieur de l'Église se sont affrontées, opposées, souvent combattues aux différentes époques, et les définitions diverses que l'Église canadienne a données de sa mission dans la collectivité et de sa relation avec celle-ci. Ce sont, enfin, des analyses de caractère historique qui permettraient de mieux cerner les conflits idéologiques esquissés par Dumont et Rocher et, par là, d'évaluer les causes d'un autre décalage caractéristique dans notre société, — le divorce entre la verbalisation uniformément généralisée des normes et des idéologies, et d'autre part, les conduites effectives de plus en plus empiriques des individus et des groupes.

En effet, si nous avons évoqué le caractère unitaire de notre société traditionnelle comme une persistance dans notre société actuelle, ce dénominateur commun est sous-jacent à une différenciation et à un

éclatement de plus en plus manifestes des structures sociales. La société canadienne-française est devenue, sous plusieurs rapports, semblable aux sociétés occidentales évoluées, — industrielle, hétérogène, pluraliste. Pour autant, si nos recherches religieuses doivent, à leur point de départ, s'inspirer du modèle sociologique qui sert à caractériser les sociétés de type traditionnel, elles doivent tout autant, dans une seconde saisie, emprunter leurs postulats, leurs définitions des problèmes et leurs schémas analytiques au modèle qui sert à identifier les sociétés de type industriel et urbain.

Dans les sociétés catholiques traditionnelles, il y a, en quelque sorte, « une parenté pseudo-naturelle entre communauté profane et communauté surnaturelle » [125]. Il y a continuité ou coïncidence entre religion et tradition, entre les institutions de l'Église et les structures sociales. Ainsi, la conception idéale de la paroisse comme structure ultime d'organisation [221] territoriale de l'Église encadrant une communauté homogène de fidèles, correspond à des conditions qui se sont historiquement réalisées dans les sociétés de foi unitaire et de civilisation traditionnelle. La paroisse coïncidait alors avec la communauté locale homogène. Dans les milieux urbains hétérogènes, les communautés profanes n'existent plus. La paroisse tend à devenir un cadre fictif superposé à des groupes segmentaires socialement dissociés. Ainsi en est-il aussi du diocèse. Si l'on pouvait dire de celui-ci qu'il « définit et organise » une société de type rural, il n'est plus, dans des régions industrialisées et socialement mouvantes, qu'une structure administrative parmi plusieurs autres, inapte à intégrer des populations dont l'identification et les allégeances dominantes se définissent par des critères bien autres que celui de chrétiens.

En dernière analyse, les recherches sociologiques sur la vie religieuse se heurtent dorénavant à la dualité Religion-Société. Pour ne pas faillir à leur objectif, ces recherches doivent se situer au niveau d'une sociologie globale du catholicisme. Être catholique, ne l'oublions pas, signifie être citoyen du monde. Le sociologue du catholicisme ne peut s'empêcher d'élargir sa vision et sa saisie des problèmes humains à l'échelle planétaire. Le sociologue canadien-français ne peut se contenter d'observer le seul catholicisme canadien-français. Il est entraîné, par les exigences mêmes de son sujet, à saisir celui-ci dans sa réalité universelle, inter- et supra-nationale. C'est là, pour le sociologue canadien-français, une heureuse obligation qui le forcera à

sortir de l'étroite perspective culturelle qui a été la constante tentation des recherches en sciences sociales dans notre milieu.

Or, comme l'a encore rappelé Fernand Dumont, le phénomène général qui confronte notre société est celui de « la décomposition de la Chrétienté » [126]. « L'axe essentiel d'une sociologie du catholicisme, écrit Dumont, paraît se situer au cœur de la crise séculaire que provoquent, au sein du monde chrétien, à la fois la liquidation de la chrétienté médiévale et sa survivance comme problème à résoudre » [127]. L'Église et l'ensemble de ses micro-institutions est une structure incarnée dans les sociétés concrètes « déshomogénéisées ». Si elle est une des « variables » de ces sociétés temporelles, elle est aussi, essentiellement, une communauté surnaturelle qui les transcende toutes. Or, cette communauté qui, jadis, était, en quelque sorte, un donné historique et existentiel des sociétés humaines, est maintenant un « problème à poser et à résoudre ». La communauté chrétienne est à construire. Si la réalisation de cet objectif évangélique résume l'onéreux labeur des ministres de la Cité de Dieu, ce doit être le souci des sociologues de rendre compte de ses mystérieux conditionnements dans la cité des hommes.

Jean-Charles Falardeau

*Département de sociologie et d'anthropologie,
Université Laval.*

[222]

BIBLIOGRAPHIE

1. BRACQ, Jean-Charlemagne, *L'évolution du Canada français*, Paris, Plon, 1927, 457 p.
2. VATTIER, Georges, *Essai sur la mentalité canadienne-française*, Paris, Librairie ancienne Honoré Champion, 1928, 384.
3. SIEGFRIED, André, *Le Canada : les deux races ; problèmes politiques contemporains*, Paris, Armand Colin, 1906, 415 p. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]
4. EUSTACE, C.J., « Catholics and Protestants in a Secularized World », *Culture*, 21, mars 1960, 12-31.
5. BEAUBIEN, Irénée, *L'unité chrétienne au Canada*, Montréal, Éditions Bellarmin, 1955, 79 p.
6. HÉBERT, Gérard, s.j., « Les Témoins de Jéhovah », *Relations*, 238, octobre 1960, 259-262.
7. _____, « Les sectes évangéliques et pentecôtistes », *Relations*, 239, novembre 1960, 282-285.
8. KIRKCONNELL, Watson, « Religion and Philosophy : An English-Canadian Point of View », dans : *La dualité canadienne*, ouvrage réalisé par Mason Wade, University of Toronto Press, Presses Universitaires Laval, 1960, 41-55.
9. RÉGIS, Louis-M., o.p., « La religion et la philosophie au Canada français », dans : *La dualité canadienne*, ouvrage réalisé par Mason Wade, University of Toronto Press, Presses Universitaires Laval, 1960, 56-77.
10. *Cité Libre*, nouvelle série, XII, 39, août-septembre, Montréal, 1961.

11. Comme sources bibliographiques, consulter : Jean-C. FALARDEAU, « Les recherches de sociologie religieuse au Canada », *Lumen Vitæ* (Bruxelles), VI, 1-2, 1951, 127-142 ; « Parish Research in Canada », dans *The Sociology of the Parish*, Edited by C. J. Nuesse and Thomas J. Harte, Milwaukee, The Bruce Publishing Company, 1950, Appendix A, 323-332.
12. LANDRIEUX, M^{gr} M., *La paroisse canadienne dans la province de Québec*, Dumois-par-Ouges, 1926.
13. LAMARCHE, M.-A., o.p., « La paroisse, gardienne de la vie sociale », « La paroisse, gardienne de la vie agricole », *Notre vie canadienne : Études et discours*, Montréal, A. Ménard, 1929, ch. V, VI.
14. *Semaines sociales du Canada* (Section française), « La paroisse, cellule sociale », XXX^e session, Edmundston, 1953, Secrétariat des Semaines sociales du Canada, Institut social populaire, Montréal, 1953.
15. PERRAULT, Jacques, « La religion et notre société canadienne-française », *Culture*, VI, 1945, 294-306.
16. DUGRÉ, Adélar, s.j., « La religion des Canadiens français », *Relations*, 92, 1949, 226-229.
17. ARÈS, Richard, S.J., « Note sur la « crise religieuse » au Canada français », *Relations*, 184, 1956, 88-91.
18. GAUDRAULT, P.-M., o.p., *Neutralité, non-confessionnalité et l'École sociale populaire*, Montréal, Éditions du Lévrier, 1946, 63 p.
19. LEMOYNE, Jean, « L'atmosphère religieuse au Canada français », *Cité Libre*, 12, 1955, 1-14 ; reproduit dans *Convergences*, Montréal, Éditions HMH, 1961, 46-66 ; voir aussi : Pierre-E. TRUDEAU et Roger ROLLAND, « Matériaux pour servir à une enquête sur le cléricalisme », *Cité Libre*, 7, 1953, 29-43.
20. PELLETIER, Gérard, « D'un prolétariat spirituel », *Esprit*, 20^e année, 193-194, août-septembre 1952, 190-200 ; « La société canadienne-française et l'Église », *Le Magazine Maclean*, I, 11, 7 septembre 1961, 37-40.

21. RYAN, Claude, « L'Église catholique et l'évolution spirituelle du Canada français », *Chronique sociale de France*, 65^e année, Cahier 5, 15 septembre 1957 (*Le Canada français entre le passé et l'avenir*), 443-457.
22. O'NEILL, Louis, « Vie de l'Église au Canada français », *Recherches et débats*, Paris, Librairie Arthème Fayard, Cahier n^o 34, mars 1961 (*Le Canada français aujourd'hui et demain*), 89-97.
23. LANCTOT, Gustave, *Histoire du Canada, I, Des origines au régime royal*, Montréal, Librairie Beauchemin, Limitée, 1959, 460 p.
24. GROULX, Lionel, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, Montréal, L'Action Nationale, 1950-1952, 4 vols.
25. FRÉGAULT, Guy, *La civilisation de la Nouvelle-France {1713-1744}*, Montréal, Société des Éditions Pascal, 1944, 285 p.
26. BRUCHÉSI, Jean, *Histoire du Canada*, Montréal, Beauchemin, 1951, 682 p.
27. LOWER, A. R. M., *Colony to Nation : A History of Canada*, Toronto, Longmans, 1946, XIII + 600 p. ; *Canada : Nation and Neighbour*, Toronto, Ryerson, 1952, VIII + 202 p.
28. WADE, Mason, *The French-Canadian Outlook, A Brief Account of the Unknown Americans*, New-York, The Viking Press, 1946, 182 p. ; *The French Canadians, A History, 1760-1945*, Toronto, The Macmillan Company of Canada, Limited, 1955, 1136 p.
29. *Rapports de la Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique* (fondée le 3 juin 1933) ; vingt-six rapports annuels ont été publiés jusqu'à l'année 1959 inclusivement.
30. *Les Cahiers des Dix* : 25 volumes ont été publiés de 1936 à 1960 inclusivement ; le volume 25 contient une « Liste des articles parus dans les vingt-cinq premiers *Cahiers des Dix* (1936-1960) ».
31. Voir en particulier : M. R. BONIN, p.s.s., « Les archives sulpiciennes, source d'histoire ecclésiastique », *Rapport 1934-35*, La Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique, 39-50 ; ab-

bé IVANHOE CARON, « Les archives de l'archevêché de Québec », *Rapport 1934-35*, La Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique, 65-73 ; « Inventaire de documents concernant l'Église du Canada sous le régime français », *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec, 1939-40, 1940-41, 1941-42* ; Léon ROY, « Registres et archives de paroisses », *Rapport 1947-48*, La Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique, 87-92 ; abbé Arthur MAHEUX, « Où en sommes-nous en fait d'Histoire de l'Église canadienne ? », *Rapport 1940*, La Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique, 13-18. Gaston CARRIÈRE, O.M.I., « Sources de notre histoire religieuse : les archives », *Recherches sociographiques, I, 2*, avril-juin 1960, 189-206.

32. GOSSELIN, abbé Auguste, *La Mission du Canada avant M^{gr} de Laval (1615-1659)*, Évreux, Imprimerie de l'Eure, 1909 ; *Vie de M^{gr} de Laval, premier évêque de Québec et apôtre du Canada*, Québec, Impr. de L.-J. Demers et Frère, 1890 ; *L'Église du Canada depuis Monseigneur de Laval jusqu'à la conquête*, Québec, Typ. Laflamme et Proulx, 1911-12-14, 3 vols ; *L'Église du Canada après ta conquête, 2^e partie, 1775-1789*, Québec, Imprimerie Laflamme, 1917.
33. ROCHEMONTEIX, Camille de. *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII^e siècle*, Paris, Letouzey et Ané, 1896, 3 vols.
34. RIDDELL, Walter Alexander, *The Rise of Ecclesiastical Control in Québec*, Columbia University Studies, vol. 74, n^o I, New-York, 1916.
35. DAVID, L.-O., *Le clergé canadien, sa mission, son œuvre*, Montréal, 1896.
36. TRUDEL, Marcel, *L'Église canadienne sous le Régime militaire, 1759-1764 : les problèmes*, Les Études de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, 1956, xxxiii + 362 p. ; *L'Église canadienne sous le régime militaire, 1759-1764* ; vol. II, *Les institutions*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1957.

37. LEGGE, Arthur E. E., *The Anglican Church in Three Rivers, Canada (1768-1956)*, Trois-Rivières et Russell, Ont., 1956, 192 p.
38. CARRIÈRE, Gaston, O.M.I., *Histoire documentaire de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée dans l'Est du Canada*, 1^{re} partie : *De l'arrivée au Canada à la mort du Fondateur (1841-1861)*, Éditions de l'Université d'Ottawa, tome I, 1957, 378 p. ; tome II, 1959, 344 p.
39. LESAGE, Germain, O.M.I., *Les origines des Sœurs de l'Assomption de la sainte Vierge*, Nicolet, Éditions A.S.V., 1957, 344 p.
40. BARBEAU, Marius, « La Confrérie de Sainte-Anne », *Mémoires de la Société royale du Canada*, 3^e série (1945), XXXIX, mai 1945, 1-18.
41. BÉGIN, abbé Emile, *François de Laval*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1959, 222 p.
42. BEAUMIER, Chanoine J.-L., *Marie Guyard de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines au Canada, 1599-1672*, Trois-Rivières, Éditions du Bien-Public, 1959, 270 p.
43. POULIOT, Léon, S.J., *Monseigneur Bourget et son temps*, tome I, *Les années de préparation*, Montréal, Éditions Beauchemin, 1955, 209 p. ; tome II, *L'évêque de Montréal, première partie : l'organisation du diocèse de Montréal (1840-1846)*, 1956, 278 p.
44. TRUDEL, Marcel, *Chiniquy*, Éditions du Bien-Public, 1955, XXXVIII + 339 p.
45. OUELLET, Fernand, *Louis-Joseph Papineau : un être divisé*, Publication de la Société historique du Canada, Brochure historique n° 11, 1960, 24 p.
46. Pour fins purement documentaires, on pourra consulter : M^{gr} Paul BERNIER, *La situation présente du catholicisme au Canada*, Montréal, École sociale populaire, 1946, n° 384 ; aussi, P. Dominique de S.-Denis, capucin, *L'Église catholique au Canada, The Catholic Church in Canada*, Montréal, Les Éditions Thon, Couvent des Capucins, La Réparation, 1956, 4^e éd., 269 p.

47. ROY, Antoine, « Bibliographie des monographies et histoires de paroisses », *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec pour 1937-38*, Québec, R. Paradis, 1938, 254-364.
48. TESSIER, Hector, c.s.v., *Saint-Viateur d'Outremont*, Presbytère Saint-Viateur, Outremont, Montréal, 1954, 675 p.
49. POULIN, Gonzalve, o.f.m., *Notre-Dame des Sept-Allégresses, 1911-1961 (Un demi-siècle de vie paroissiale)*. En vente à Notre-Dame-des-Sept-Allégresses, 1285, Saint-François-Xavier, Trois-Rivières, 1961, 93 p.
50. TRUDEL, Marcel, « Comment écrire l'histoire d'une paroisse », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, III, 1949-50, 485-492.
51. POULIN, Gonzalve, o.f.m., « L'Évolution historico-juridique de l'institution paroissiale au Canada français », *Nos Cahiers*, Montréal, Studium franciscain, I, 1936, 144-155, 165-186, 298-315 ; II, 1937, 97-122, 203-217.
52. *Rapport 1939-40*, La Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique.
53. *Rapport 1947-48*, La Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique.
54. *Rapport 1949-50*, La Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique.
55. LANCTOT, Gustave, « Situation politique de l'Église canadienne sous le régime français », *Rapport 1940-41*, La Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique, 35-56.
56. GROULX, abbé Lionel, « La situation religieuse au Canada français vers 1840 », *Rapport 1941-42*, La Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique, 51-76.
57. MORIN, Conrad, o.f.m., « La naissance de l'Église au Canada », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, I, 2, 1947-48, 243-256 ; 3, 331-341.
58. MAURALT, Olivier, p.s.s., « L'Église au Canada », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, III, 2, 1949-50, 227-233.

59. TESSIER, abbé Albert, « La Compagnie du Saint-Sacrement (1627-1665) », *Les Cahiers des Dix*, 7, 1942, 27-43.

[225]

60. POULIOT, Léon, s.j., « L'Institut Canadien de Montréal et l'Institut National », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, XIV, 481-486.
61. LEMIEUX, Gérard, Notes sur le mouvement social catholique », *Chronique sociale de France*, Cahier 5, 65^e année, 15 septembre 1957, 459-474.
62. LAPIERRE, Laurier L., « Les relations entre l'Église et l'état au Canada français : aperçu historique », *L'Église et le Québec*, Montréal, Éditions du Jour, 1961, ch. 2, 41-46.
63. PAQUET, M^{gr} L.-A., *Droit public de l'Église*, 2^e édit., Québec, Laflamme, 1920, vol. II, *L'organisation religieuse et le pouvoir civil*.
64. MIGNAULT, P.-B., *Le droit paroissial*, Montréal, C.-O. Beauchemin et Fils, 1893.
65. POULIOT, J.-P., *Traité de droit fabricien et paroissial*, Montréal, Wilson et Lafleur, 1936.
66. PAGNUELO, S., *Études historiques et légales sur la liberté religieuse au Canada*, Montréal, C.-O. Beauchemin et Valois, 1872.
67. LEMELIN, abbé Roméo, « L'érection des paroisses en Canada, sous le régime français, » *Rapport 1947-48*, La Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique, 65-72.
68. PROVOST, abbé Honorius, « Le système des cures au Canada français », *Rapport 1947-48*, La Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique, 19-30 ; « Le régime des cures au Canada français (L'inamovibilité) », *Rapport 1954-55*, La Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique, 85-103.
69. PIGEON, Louis-Philippe, « Législation civile des paroisses », *Rapport 1947-48*, La Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique, 93-99.

70. GIROUX, Georges-Michel, « Le pouvoir des fabriques d'acquiescer des immeubles », *Revue du Notariat*, février-mars 1945 ; « Les corporations épiscopales romaines du Québec », *Revue du Notariat*, 56, 1954.
71. _____, « La situation juridique de l'Église catholique dans la province de Québec », *Revue du Notariat*, 48, 3,4, octobre, novembre 1945.
72. POULIOT, Jean-François, « La liberté des cultes au Canada », *Rapport 1953-34*, Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique, 68-79.
73. LALONDE, Marc, « Les relations juridiques Église-État au Québec », *L'Église et le Québec*, Montréal, Les Éditions du Jour, 1961, 77-100.
74. *Ibid.*, 99-100.
75. MINER, Horace, *Saint-Denis : A French-Canadian Parish*, Chicago, University of Chicago Press, 1938, ch. V-X. [La version française du livre intitulée *Saint-Denis : un village québécois*, est disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]
76. MARIE-URSULE, Sœur, C.S.J., *Civilisation traditionnelle des Lavallois*, Les Archives de Folklore, 5-6, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1951, ch. II, 67-135.
77. DOYON, Madeleine, « Rites de la mort, dans la Beauce », *Journal of American Folklore*, 6-7, 264, 137-146.
78. Rioux, Marcel, *Notes sur l'urbanisation d'une communauté québécoise*, Extrait du Bulletin n° 142, *Annual Report of the National Museum for the Fiscal Year 1954-55*, Canada, Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, 114-120.
78a. À ces essais folkloriques, il convient d'ajouter deux thèses qui s'y rattachent intimement bien qu'elles ne portent pas sur des régions de la province de Québec : Arthur LEBLANC, *La Chandeleur chez les Acadiens de l'Île-du-Cap-Breton*, thèse pour la maîtrise es arts, Faculté des lettres, Université Laval, 1954 ; Anselme CHIASSON, *Chéticamp : Histoire et traditions acadiennes*, Moncton, Éditions des Aboîteaux, 1961, 317 p.

79. HAMELIN, Louis-Edmond, HAMELIN, Colette L., *Quelques matériaux de sociologie religieuse canadienne*, Montréal, Les Éditions du Lévrier, 1956, 31-33.
80. NOISEUX, François, *Liste chronologique du clergé*, 1833.
81. TANGUAY, Cyprien, *Répertoire général du clergé canadien par ordre chronologique depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Québec, 1868, 321 p. ; 2^e éd., 1893.
- [226]
82. ALLAIRE, J.-B.-A., *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Saint-Hyacinthe, 1908-1934, 6 vols, 3,497 p.
83. POISSON, abbé Camille, *Les vocations sacerdotales au Canada français*, Montréal, Institut social populaire, 1948, 24 p.
84. ANONYME, *Manque-t-on de prêtres au diocèse de Québec ?* Québec, 1949, 43 p.
85. GIGUÈRE, Aurélien, O.M.I., *Recherches sur les effectifs des Pères et des Frères Oblats de Marie-Immaculée de 1927 à 1956*, six cahiers ronéotypés, chez l'auteur, Ottawa.
86. HAMELIN, Louis-Edmond, « Contribution aux recherches sociales du Québec par une étude des variations régionales du nombre des vocations sacerdotales », *Cahiers de géographie de Québec*, 3, nov. 1957, 5-37 ; « Évolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec », *Recherches sociographiques*, II, 2, avril-juin 1961, 189-242.
87. « Nombre de jours entre la naissance et le baptême dans une paroisse de Rouyn », *Ad Usum Sacerdotum*, 14, 3, mars 1959, 73-76.
88. Voir, en particulier : René CROTEAU, *Saint-Antoine de Tilly*, thèse pour la maîtrise en sciences sociales. Faculté des sciences sociales. Université Laval, Québec, 1946 ; Pierre LAPORTE, *Étude monographique sur les changements institutionnels d'un milieu paroissial de la ville de Québec*, thèse présentée pour la maîtrise au Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval, Québec, mai 1960.
89. HAMELIN, Louis-Edmond, « Réflexions sur la structure sociale de l'Église trifluvienne », *Ad Usum Sacerdotum*, II, 3, déc.

1955, 70-79 ; repris dans « Quelques aspects sociaux de l'apostolat paroissial », *Ad Usum Sacerdotum, Supplément, I*, 1956, 34-43 ; reproduit de nouveau sous le titre « Industrialisation et structure de l'Église dans le diocèse de Trois-Rivières : Dynamique des milieux sociaux », *The Canadian Geographer, Le Géographe canadien*, 7, Ottawa 1956, 35-46.

90. DOYON, Roland, « Le Centre de recherches en sociologie religieuse de l'Université Laval », *Recherches sociographiques, I*, 1, janvier-mars 1960, 103-104 ; Gérard LAPOINTE, « Étude sociologique du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière », *Recherches sociographiques, I*, 2, avril-juin 1960, 219-220 ; Marc-A. LESSARD, « Sociographie de l'Archidiocèse de Québec », *Recherches sociographiques, II*, 1, janvier-mars 1961, 105-106.
91. DUMONT, Fernand, et FORTIN, Gérald, « Un sondage de pratique religieuse en milieu urbain », *Recherches sociographiques, I*, 4, octobre-décembre 1960, 500-502.
92. BÉLANGER, Gilles, o.p., « L'Église et les organismes socio-économiques », *L'Église et le Québec*, Montréal, Les Éditions du Jour, 1961, 131-140.
93. PHANEUF, abbé Georges-Étienne, *Étude sur l'action catholique du diocèse de Saint-Hyacinthe*, dissertation soumise à la Faculté des sciences sociales économiques et politiques (Section pastorale) de l'Université de Montréal, telle que requise comme condition préalable à l'obtention de la maîtrise en sciences sociales, économiques et politiques, Montréal, 1955 ; *Le diocèse de Saint-Hyacinthe : étude sociologique du milieu et des institutions*, Montréal, Institut social populaire (Les Cahiers de l'Institut social populaire, n° 3), 1957, 52 p.
94. SIMARD, abbé Real, *Les centrales diocésaines de Joliette*, dissertation soumise à la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques (Section pastorale) de l'Université de Montréal, telle que requise comme condition préalable à l'obtention de la maîtrise en sciences sociales, économiques et politiques, Montréal, 1955.

95. BEAUVAIS, abbé Joseph, *Étude sur une section de J. O. C*, mémoire soumis à la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques (Section spéciale pour les prêtres) de l'Université de Montréal, tel que requis comme condition préalable à l'obtention de la maîtrise en sciences sociales, économiques et politiques, Montréal, 1956.
96. PÉPIN, abbé Paul, *La formation apostolique de l'adolescent*, thèse de licence en pédagogie, École normale secondaire, Université de Montréal, 1952.

[227]

97. DUVAL, abbé Roch, *Une contribution de l'orientation professionnelle au recrutement sacerdotal*, thèse de licence en orientation professionnelle présentée à l'École de pédagogie et d'orientation, Université Laval, 1949, 203 p.
98. DUMONT, Fernand, « La sociologie religieuse au Canada français », *Sociologie religieuse, sciences sociales*, Conférence internationale de sociologie religieuse. Actes du IV^e Congrès international, Paris, Les Éditions ouvrières, Économie et humanisme, 1955, 150 ; Louis-Edmond HAMELIN, Colette HAMELIN, *Matériaux de sociologie religieuse*, 29-30 ; Jean-C. FALARDEAU, « Les recherches de sociologie religieuse au Canada », *Lumen Vitæ*, 130.
99. HÉBERT, Gérard, s.j., *Les Témoins de Jéhovah : essai critique d'histoire et de doctrine*, Montréal, Les Éditions Bellarmin, 1960, 341 p.
100. DAGENAI, Marcel, *Analyse sociologique de la conversion au catholicisme : étude auprès des convertis de l' « Inquiry Forum » à Montréal*, dissertation soumise à la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques (Section de sociologie) de l'Université de Montréal, telle que requise comme condition préalable à l'obtention de la maîtrise en sociologie, 1958.
101. RAINVILLE, Jean-M., *Monographie sur la secte des Frères chrétiens de Francoville ; une étude d'une secte protestante canadienne-française : type de secte, sa direction interne et ses rapports avec la société ambiante*, thèse présentée pour l'obtention de la maîtrise en sociologie. Université de Montréal, 1960.

102. MAILHIOT, Bernard, o.p., « Et Dieu se fit Enfant : réactions d'enfants et de groupes d'enfants à l'âge préscolaire », *Cahier Lumen Vitæ* de psychologie religieuse, II, 115-127.
103. SÉVIGNY, Robert, *Le cadre interne de référence et le sentiment « d'être compris » dans les relations inter-personnelles entre clercs et laïcs*, thèse présentée comme complément aux conditions d'obtention de la licence en philosophie (psychologie), Université de Montréal, Institut de psychologie, 1961.
104. Rioux, Marcel, « Sur le sens de l'évolution socio-culturelle de l'Île-Verte », Bulletin n° 128, *Annual Report of the National Museum for the Fiscal Year 1951-52*, 1-13.
105. _____, « Remarques sur les valeurs et les attitudes des adolescents d'une communauté agricole du Québec », *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, 3, Montréal 1956, 133-143.
106. Pour rendre cet inventaire aussi complet que possible mentionnons trois études de caractère plus général : Jacques POHIER, o.p., *Essai d'épistémologie comparée de la pensée religieuse et de la pensée de l'enfant*, thèse présentée pour l'obtention du doctorat en philosophie (Montréal, s.éd.), Université de Montréal, Faculté de philosophie, 1959 ; Walter de BONT, o.p., *La crise d'identité du novice : exploration d'une société close*, thèse présentée comme complément aux conditions d'obtention du doctorat en philosophie (psychologie), (Montréal, s. éd.), Université de Montréal, Institut de psychologie, 1960 ; une partie substantielle de cette thèse a été reproduite, « La crise d'identité du novice », *Vie Spirituelle, Supplément*, n° 58, 3^e trimestre 1961, 295-325 ; Hervé CARRIER, *Psycho-sociologie de l'appartenance religieuse*, Rome, Presses de l'Université Grégorienne, 1960, 314 p.
107. HUGHES, Everett C, *Programme de recherches sociales pour le Québec*, Cahiers de l'École des sciences sociales, politiques et économiques de Laval, vol. 2, n° 4, Québec, 1943, 41 p.
108. Voir, Jean-C. FALARDEAU, « [Léon Gérin : une introduction à la lecture de son œuvre](#) », *Recherches sociographiques*, I, 2, avril-juin 1960, 123-160.

109. FALARDEAU, Jean-C, *Paroisses de France et de Nouvelle-France au XVII^e siècle*, Cahiers de l'École des Sciences sociales, politiques et économiques de Laval], vol. 2, n° 7, Québec, 1943, 38 p.
- [228]
110. FALARDEAU, Jean-C, « The Parish as an Institutional Type », *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, 15, 3, August 1949, 353-367.
111. LABELLE, Yvan, p.m.é., *Essai pour une sociologie d'un institut missionnaire*, thèse présentée au Département de sociologie de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval pour l'obtention de la maîtrise en sociologie, Québec, 1959, VII + 246 + xxx1 p.
112. DUMONT, Fernand, « Sociologie d'un diocèse canadien : aspects méthodologiques », *Rapport 1956-57*, La Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique, 31-38.
113. _____, « [Structure d'une idéologie religieuse](#) », *Recherches sociographiques*, I, 2, avril-juin 1960, 161-188.
114. _____, « Recherches sur les groupements religieux », texte inédit, à paraître dans *Social Compass*, 1962.
115. _____, « Une antinomie : propagande et proclamation de la parole de Dieu », *Cahiers de Pastorale*, 7, Sixième session d'étude sur la prédication, *L'annonce missionnaire du message chrétien*, Montréal, Institut dominicain de Pastorale, 1961, 2-6 ; « La pastorale des ensembles : une exigence particulière à notre temps », *Cahiers de Pastorale*, 5, Cinquième session d'étude sur la prédication, *La prédication dans une pastorale d'ensemble*, Québec, Institut dominicain de Pastorale, 1960, 23-29.
116. FALARDEAU, Jean-C, « Rôle et importance de l'Église au Canada français », *Esprit*, 20^e année, 193-194, août-septembre 1952, 178-229.
117. ROCHER, Guy, *The Relations between Church and State in New France during the Seventeenth Century : A Sociological Interpretation*, a thesis presented to the Department of Social Relations in partial fulfillment of the requirements for the degree of

Doctor in Philosophy in the subject of Sociology, Harvard University, Cambridge, Massachusetts, December 1, 1957.

118. Rioux, Marcel, « [Sur le développement socio-culturel du Canada français](#) », *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, 4, Montréal, 1959, 144-162.
119. DUMONT, Fernand, et ROCHER, Guy, « [Introduction à une sociologie du Canada français](#) », *Recherches et débats*, Paris, Librairie Arthème Fayard, Cahier 34, mars 1961 (*Le Canada français aujourd'hui et demain*), 13-38.
120. *La grève de l'amiante, une étape de la révolution industrielle au Québec*, en collaboration, sous la direction de Pierre-Elliott TRUDEAU, Montréal, Les Éditions Cité Libre, 1956 ; Jean-C. FALARDEAU, « Préface », XI-XVIII ; Pierre-E. TRUDEAU : « La province de Québec au moment de la grève », chapitre 1, 3-91 ; « Épilogue », 369-404 ; Gérard DION, « L'Église et le conflit de l'amiante », 240-262 ; Réginald BOISVERT, « La grève et le mouvement ouvrier », 345-378.
121. DUMONT, Fernand, « Réflexions sur l'histoire religieuse du Canada français », *L'Église et le Québec*, Montréal, Les Éditions du Jour, 1961, 47-65.
122. *Ibid.*, 13.
123. « Réflexions sur l'histoire religieuse du Canada français », *L'Église et le Québec*, 57.
124. Rioux, Marcel, « [Sur le développement socio-culturel du Canada français](#) », *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, 4, 1959, 154.
125. DUMONT, Fernand, « La pastorale des ensembles : une exigence particulière à notre temps », *Cahiers de Pastorale*, 3, Cinquième session d'étude sur la prédication, Québec, Institut dominicain de Pastorale, 1960, 27.
126. DUMONT, Fernand, « [Structure d'une idéologie religieuse](#) », *Recherches sociographiques*, I, 2, avril-juin 1960, 165.
127. *Ibid.*, 162.

[229]

COMMENTAIRE

Norbert Lacoste

*Département de sociologie,
Université de Montréal.*

[pp. 229-231.]

[Retour à la table des matières](#)

L'exposé que vient de faire monsieur Falardeau est précis et bien charpenté. Notre intervention reprendra donc les divisions de son méticuleux travail, ajoutant nos commentaires et ceci, surtout dans la perspective de recherches futures. Monsieur Falardeau a regroupé sous cinq chefs les travaux de sociologie religieuse : les essais, les études historiques, les études juridiques, la sociographie et la sociologie.

Ma première remarque portera sur les essais : comme l'a noté l'auteur, ils ont été multipliés ces dernières années dans notre milieu et l'on peut prévoir qu'ils se multiplieront encore dans le futur. Je me suis livré, pour la préparation d'un séminaire il y a quelques mois, à une analyse comparée du contenu des principaux essais et il est intéressant de suivre l'évolution de leur contenu idéologique. Il me semble important, désormais, de mettre en lumière la date de ces divers essais et de noter l'évolution de leur contenu.

Au sujet des études historiques : il me semble important pour les prochains travaux dans ce domaine d'utiliser nos travaux historiques et de les interpréter dans une perspective plus sociologique. On a parlé, au début de ce colloque, de l'effort inestimable de Léon Gérin dans son ouvrage *Aux sources de notre histoire* ; la méthode qu'il a utilisée me paraît encore féconde. Dans ce domaine, la religion ou l'idéologie peut facilement s'y mêler ; seule une perspective sociologique évitera des interprétations abusives.

Au chapitre des études juridiques, comme l'a souligné hier monsieur Bonenfant, la méthode institutionnelle me semblerait féconde. Si les faits précèdent le droit, dans une période de planification sociale, se servir comme paramètre juridique d'un texte datant de l'époque libérale de 1852 me semble en effet dépassé pour définir le statut juridique actuel.

Pour ce qui a trait aux études sociographiques, notons que beaucoup de ce qu'on s'est plu à appeler sociologie religieuse, ici comme en Europe, n'a été, que la découverte de la réalité empirique profane par les institutions d'Église. Cette découverte, au moment de notre évolution industrielle et urbaine, me semble capitale mais insuffisante. Elle deviendra même rapidement stérile si elle fixe uniquement l'attention des quelques sociologues de la religion dans notre milieu au niveau de la structure profane alors que le contenu religieux en aura été déplacé.

Enfin, monsieur Falardeau, sur son dernier point, rappelle les études plus profondes dans notre milieu. Il faudrait ajouter à la liste l'ouvrage remarquable d'un de nos compatriotes professeur à l'Université grégorienne, le R. Père Hervé Carrier, s.j., auteur de l'ouvrage *Psychosociologie de l'appartenance religieuse*, publié en 1960. Je me plais également à souligner ici la qualité remarquable des travaux de Fernand Dumont dont la réputation est maintenant internationale. Falardeau et Dumont, les deux premiers directeurs du Département de sociologie de Laval ont tous les deux développé, chacun à sa manière, un intérêt pour la sociologie religieuse. Voilà un domaine où on voit maintenant poindre quelques fruits.

Passons maintenant à la seconde partie du travail de monsieur Falardeau.

[230]

Une première remarque de monsieur Falardeau me paraît juste : il demande d'interpréter notre sociologie religieuse dans une perspective globale même s'il remarque par ailleurs que notre population devient hétérogène. C'est ici en effet où la valeur de la sociologie devient appréciée, c'est de rendre compte au niveau d'une théorie scientifique de la diversité des observations empiriques, soit de même ordre comme dans un continuum rural-urbain soit d'ordres différents comme dans

les diverses fonctions d'une même société. En effet, on ne peut pas isoler le facteur religieux d'une société de son contexte social.

Ainsi, par exemple, l'Église primitive ne se comprend que dans le cadre de l'Empire romain, l'Église du Moyen Âge que dans le contexte de la société médiévale et l'Église contemporaine que dans le cadre de nos sociétés modernes. Là où je divergerais d'opinion avec Falardeau c'est lorsqu'il note : « Toute recherche sérieuse de psychologie ou de sociologie conduira d'elle-même à des phénomènes religieux. Peu importe que nous étiquetions nos recherches « religieuses », elles le seront malgré nous si elles sont convenablement entreprises et exécutées. Pour tout dire nous aurons une psychologie et une sociologie religieuses à condition de ne pas en faire ». La perspective de monsieur Falardeau me semble possible dans une société et dans une sociologie peu diversifiées. Je vois mal une monographie rurale du Québec qui ne traite pas du point de vue religieux. Cependant, dans une société urbaine, on peut multiplier les études sur le travail ou les classes sociales sans jamais aborder l'étude de la dimension spécifiquement religieuse.

Ma seconde remarque veut relever une certaine contradiction dans le texte de monsieur Falardeau : il note : « Si nos recherches religieuses doivent, à leur point de départ, s'inspirer du modèle sociologique qui sert à caractériser les sociétés de type traditionnel, elles doivent tout autant dans une seconde saisie emprunter leurs postulats, leurs définitions des problèmes et leurs schémas analytiques au modèle qui sert à identifier les sociétés de type industriel et urbain ». Or, à la page précédente, il avait noté : « Ce ne sont pas des sondages ou des enquêtes sur la pratique religieuse comme on en poursuit en France, par exemple, qui nous engageront bien avant dans la connaissance d'attitudes religieuses ». Nous admettons volontiers que dans une petite localité une étude de pratique religieuse ne serait pas significative, mais dans une agglomération comme Montréal, si un simple pourcentage peut être intéressant, des taux différentiels par âge, sexe, scolarité, occupation, origine ethnique et lieu de naissance peuvent devenir significatifs et fournir le cadre de référence nécessaire pour des études ultérieures d'attitudes religieuses.

Je terminerai mes remarques en attirant votre attention sur des recherches qui me semblent intéressantes à poursuivre pour le développement futur de notre sociologie religieuse.

Un premier point à souligner, c'est la nécessité de faire d'abord des études comparées à l'intérieur d'une même confession religieuse. Souvent les études sont faites avec des schémas théoriques ou des techniques de recherches différents et les comparaisons ultérieures ne sont pas possibles. Que donnerait un même questionnaire rempli à Paris, à Québec, à Montréal ou à Chicoutimi, Lauzon et Gaspé par des chrétiens d'un milieu assez semblable ? Un second type de comparaison pourrait porter sur la mobilité : l'attitude religieuse du débardeur montréalais est-elle la même lorsqu'il est [231]

dans le port que lorsqu'il est en vacances dans son village natal de Gaspésie ? Quelles sont les variantes de ce modèle ?

En troisième lieu, il me semblerait nécessaire de comparer dans un même milieu les différentes attitudes religieuses. Celles de la hiérarchie officielle, celles des pasteurs, des prêtres du milieu, celles de la majorité et celles d'indifférents ou d'hostiles. La sociologie de l'agnosticisme et de l'anti-cléricalisme reste encore à faire.

Enfin, à l'intérieur d'un même milieu, il faudrait poursuivre des études comparées à travers les divers groupes religieux ou culturels. Quelles sont les différences institutionnelles entre les paroisses catholiques françaises et anglaises à Montréal ou encore quelles sont les différences dans les attitudes religieuses d'un catholique, d'un protestant ou des juifs de langue française vis-à-vis tel événement très précis comme la mort, le travail, la souffrance, l'argent ? Je termine en vous rappelant que nous avons fondé, il y a trois ans, une Société canadienne de sociologie religieuse pour grouper des chercheurs qui ont ce centre d'intérêt. Fernand Dumont en a été le premier président et Robert Sévigny en est actuellement le secrétaire. S'il y avait des chercheurs qui étaient au travail dans ce domaine, nous serions bien heureux d'en être informés.

Norbert LACOSTE, prêtre
Département de sociologie,
Université de Montréal.

Fin du texte